

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 11

Artikel: Le problème de Sedan [suite]
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

L^e Année

N° 11

Novembre 1905

LE PROBLÈME DE SEDAN

(SUITE)

Dans sa brochure, la *Retraite sur Mézières*, le lieutenant-colonel Le Gros a échafaudé une série de suppositions qui lui permettent de conclure à la réussite probable de l'opération de Ducrot.

Il suppose d'abord que ce dernier allait transmettre au général Douay son ordre de mouvement à la minute précise où de Wimpffen intervint pour revendiquer le commandement en chef, si bien que sans cette intervention, l'attaque du 7^e corps aurait commencé dès 9 h. 30.

Il suppose ensuite que l'Etat-major allemand, dans son ouvrage sur la guerre, a truqué son récit ; que les indications d'heures ont été falsifiées et que ces dernières doivent toutes être reculées d'une unité.

Avançant ainsi le moment de l'offensive française, reculant d'une heure le déploiement allemand, l'auteur conclut à la possibilité pour l'armée de Châlons d'atteindre les bois de la Falizette au travers desquels elle se serait écoulée, si non avec bagages, au moins avec armes.

L'argumentation du lieutenant-colonel Le Gros est ingénieuse ; on la suit avec un intérêt de curiosité, un peu comme on regarde avec une admiration tempérée d'incrédulité, les tours d'un élégant prestidigitateur. Mais l'histoire ne saurait se contenter d'hypothèses, et celles du fougueux polémiste de la *Retraite sur Mézières* manquent trop, à notre avis, de fondements solides pour valoir des certitudes.

La première de ces affirmations est basée sur l'hypothèse qu'au moment où le général Ducrot reçut le billet de de Wimpf-

feu, les échelons des 1^{er} et 12^e corps qui, les premiers, avaient commencé la retraite, étaient sur le point de se mélanger aux troupes des 5^e et 7^e corps ; d'où l'obligation de faire avancer ces deux derniers. Ducrot allait être *forcé* de leur ordonner le mouvement offensif.

C'est possible, mais ça n'est pas certain. Rien ne prouve que vers 9 h. du matin la retraite fût aussi avancée que l'admet le lieutenant-colonel Le Gros, et rien ne prouve non plus que la direction suivie par les divisions qui rétrogradaient dût les porter dans les lignes des 5^e et 7^e corps. La seule indication que l'on possède est la déclaration conçue en termes tout à fait généraux de Ducrot que vers 9 h. « il voyait avec satisfaction son mouvement de retraite parfaitement se dessiner », et que « la division Vassoigne, les divisions Pellé et l'Heriller avaient accentué leur marche dans la direction indiquée ». Le surplus est supposé par le lieutenant-colonel Le Gros, car les déductions qu'il tire de la vague déclaration du général Ducrot n'y sont pas nécessairement contenues.

On peut même s'étonner que Ducrot, s'il était si près du passage à l'offensive n'en ait pas parlé. Ecrivant pour sa défense, il avait intérêt à invoquer tous les arguments en sa faveur. Or, cet argument-là était de premier ordre ; il servait mieux qu'aucun autre sa thèse que seule l'intervention du général de Wimpffen l'avait empêché d'atteindre Mézières. Si les faits avaient justifié cet argument, il ne les eût pas négligés, et ne se serait pas borné à signaler un début de retraite par une faible partie de ses troupes.

Il y a du reste une autre raison pour laquelle il ne devait pas songer à la nécessité d'une prise d'offensive immédiate. Cette raison, nous l'avons indiquée deux fois déjà, et elle est encore valable pour l'heure de 9 h. comme elle l'était pour celle de 7 h., moment de la prise du commandement. Le général Ducrot, à 9 h. pas plus qu'à 7, n'était renseigné sur les menaces de l'aile gauche allemande. La situation pour lui n'avait pas changé. C'était toujours à la marche de l'aile droite ennemie par la haute Givonne et le nord de Sedan qu'il entendait parer. Rappelons-nous que ce n'est qu'entre 8 et 9 h. du matin, au-delà de St-Menges, que fut pris le premier contact avec le XI^e corps prussien par une reconnaissance de cavalerie envoyée sur l'ordre du général de Wimpffen. Ducrot ne savait rien de cet

incident. La prise d'offensive ne devait donc pas lui paraître une opération imminente.

Il ne semble pas non plus que le risque d'un mélange des troupes des 1^{er} et 12^e corps avec celles des 5^e et 7^e, dût le contraindre, à ce moment-là, à pousser en avant ces deux derniers. La direction indiquée aux divisions en retraite était celle du bois de la Garenne, pour, de là, se porter sur le plateau d'Illy. En suivant cette direction, les divisions loin d'entrer dans les lignes des 5^e et 7^e corps tendaient à les déborder au nord. Le 7^e corps n'occupait pas le plateau d'Illy ; nous le savons par le rapport du général Douay, qui réclamait cette occupation par d'autres troupes. Or, en passant par le bois de la Garenne, les divisions de l'est accédaient au plateau sans passer par la zone d'opération des corps de l'ouest. Même les échelons du 12^e corps disposaient, dans le Fonds de Givonne et dans le terrain tourmenté qui le domine au nord, de bons cheminements leur permettant de contourner le Vieux Camp où était rassemblé le 5^e corps. Il ne semble donc pas qu'un mélange de troupes fût à craindre qui dût engager le général Ducrot à renoncer à son intention de concentrer la majeure partie de l'armée sur le plateau d'Illy avant toute autre opération.

La supposition d'après laquelle le grand Etat-major prussien ayant recours à son « truc ordinaire » aurait « faussé les heures sans plus de façon », ne nous paraît pas mieux établie. Il faut disposer de preuves bien décisives pour accuser un adversaire de mauvaise foi. Or les interprétations de textes, les calculs de longueurs de colonnes et ceux de durée de transmissions d'ordre sur lesquelles l'auteur de la *Retraite sur Mézières* s'appuie ne sauraient tenir lieu de preuves décisives. Sa dialectique est intéressante, encore qu'un peu subtile, mais elle n'épuise pas les hypothèses. Aux interprétations de textes qu'elle invoque, on en peut opposer d'autres ; et les à priori de ses raisonnements ne nous paraissent pas d'une solidité à défier sans contestation possible les allégations de faits des rédacteurs de l'ouvrage allemand. Bref, l'argumentation de l'auteur n'est pas suffisante à nos yeux pour ôter à ces rédacteurs le bénéfice de la présomption de bonne foi auquel tout écrivain sérieux a le droit de se mettre¹.

¹ Nous regrettons de ne pouvoir aborder le fond de ce débat. Cela nous conduirait trop loin. C'est une discussion de détails en effet, pour la clarté de laquelle nous

Il ne paraît pas possible, d'ailleurs, que l'état-major prussien ait faussé, pour les opérations de toute une journée, les heures des mouvements de deux corps d'armée sans que nulle part on retrouve des traces de ces faux. Car son récit n'est pas le seul document relatif à la marche des XI^e et V^e corps à l'ouest de Sedan. Nombre d'autres ont été publiés permettant un contrôle. En voici quelques-uns qui paraissent mériter plus spécialement d'être cités, car ils émanent d'officiers ou d'unités qui ont pris part à l'action. Contrairement au dire du lieutenant-colonel Le Gros que la conversion des colonnes des XI^e et V^e corps d'armée sur la route de Mézières n'eut lieu, le 1^{er} septembre, qu'à 8 h. 30 du matin, heure à laquelle serait arrivé le porteur de l'ordre, von Hahnke, tous confirment l'heure de 7 h. 30 indiquée par le grand Etat-major.

Nous avons vu que les premières troupes d'infanterie qui franchirent le défilé de St-Albert furent celles de la colonne de droite du XI^e corps, colonne ayant marché par Montimont. Elles appartenaient au 1^{er} régiment d'infanterie de Nassau n° 87, major Schulz. L'Historique de ce régiment nous apprend que le 31 août, à 3 ½ h. après-midi, le régiment atteignit Donchéry où il s'empara du pont sur la Meuse. Le bataillon de fusiliers occupa le village, le I^{er} bataillon marcha sur Vrigne sur Meuse où il forma des avant-postes pour couvrir le lancement d'un pont de campagne, et le II^e bataillon avançant avec un escadron du 14^e dragons surprit dans la direction de Vrigne-aux-Bois des avant-postes français qu'il refoula.

A 4 heures du matin, dans le plus grand silence, le XI^e corps traversa Donchéry. Pendant le passage de la Meuse, quelques troupes furent coupées par des troupes du V^e corps. Elles n'arrivèrent sur le champ de bataille qu'après les autres. A 6 h., le XI^e corps se porta en avant en trois colonnes dont les têtes atteignirent en même temps Montimont, Briancourt et Vrigne-aux-Bois, tandis que l'avant-garde du V^e corps entrait à Vivier-au-Court.

Ses colonnes se trouvaient ainsi à la hauteur de la route Sedan-Mézières, lorsque le lieutenant-colonel von Hahnke apporta l'ordre du Prince royal de tourner à droite par cette route et de marcher sur Sedan¹.

devrions reproduire in-extenso les longs passages qui la motiveraient. Nous renvoyons les lecteurs désireux d'approfondir ce sujet à la brochure *La retraite sur Mézières le 1^{er} septembre 1870*, par un officier supérieur (Berger-Levrault et Cie Paris, 5, rue des Beaux-Arts), p. 42 et suiv. et appendice IV, p. 85 et suiv. et au volume *La victoire à Sedan*, par Alfred Duquet (Albin Michel, Paris, 59, rue des Mathurins), p. 193 et suiv. et 383 et suiv.

¹ *Geschichte des 1. Nassauischen Infanterie Regiment n° 87.*, p. 290. Berlin 1882 Mittler und Sohn.

L'Historique raconte la marche sur St-Menges, village que le bataillon de fusiliers occupa rapidement. Puis il continue en ces termes :

Le commandant de corps, général de Gersdorff, qui avait suivi le chemin de St-Menges et pénétré dans cette localité donna alors l'ordre au II^e bataillon et au bataillon de fusiliers de se diriger vers Floing.

Il était environ 9 h. lorsque les deux bataillons se déployèrent sur la crête et bientôt après, les batteries de l'avant-garde montèrent aussi sur la hauteur...

L'activité du V^e corps d'armée, pendant la guerre de 1870, a fait l'objet d'un volume de Stieler von Heydekampf, capitaine à l'état-major de ce corps. Cet écrit expose la crainte où l'on était, au grand Etat-major prussien, de voir l'armée française profiter de la nuit du 31 août ou de la matinée du 1^{er} septembre, pour échapper à la menace d'enveloppement résultant pour elle de la présence des Wurtembergeois à Boutaucourt et du XI^e corps à Donchéry. Ordre fut donc envoyé au V^e corps de franchir la Meuse au petit jour.

Cet ordre atteignit le général de Kirchbach, commandant de ce corps, à Chéhéry, le 31 août à 11 h. du soir; il l'invitait à marcher sur Vivier-au-Court où le V^e corps tiendrait la gauche du XI^e.

Les deux commandants de corps convinrent de leurs mouvements. Le V^e corps (avant-garde Chevenges ; gros, Chéhéry) lancerait un pont, entre Donchéry et Vrigne-sur-Meuse, en aval de celui du XI^e et marcherait par Vrigne-sur-Meuse sur Vivier-au-Court tandis que le XI^e corps se porterait de Donchéry sur Tendrécourt.

Les troupes du V^e corps se rassemblèrent avec la plus grande exactitude aux points de rendez-vous qui leur furent assignés. En exécution de l'ordre pour le 1^{er} septembre, les unités du corps d'armée devaient être alarmées aussitôt que l'ordre les atteindrait, si bien qu'elles se mirent en marche sans avoir mangé...

Le mouvement commença à 2 1/2 h. Le général de Kirchbach se porta vers l'avant-garde. La marche de nuit s'exécuta dans le plus grand silence et sans interruption. A 4 h. du matin, l'obscurité étant encore profonde, la tête de l'avant-garde atteignit la Meuse. Le gros suivait immédiatement et se forma en position de rendez-vous au nord de Villers-sur-Bar.

L'équipage de pont léger procède au lancement du pont. L'obscurité commençait à se dissiper. Un épais brouillard recouvrait la vallée.

Le lancement commença à 4 $\frac{3}{4}$ h. et dura 40 minutes, si bien qu'à 5 $\frac{1}{2}$ h. la tête de l'avant-garde put franchir la Meuse...

Sans interruption, le corps d'armée traversa la rivière ; une partie de ses troupes passa aussi par le pont du XI^e corps, lorsque, momentanément, les troupes de ce dernier ne l'utilisaient pas. Le 1^{er} escadron du régiment de dragons n° 14 qui appartenait à l'avant-garde fut envoyé par Vivier-au-Court sur Issancourt, afin d'organiser-là un service d'observation pour couvrir le passage et reconnaître la frontière belge. On ne rencontra l'ennemi nulle part...

Comme, vers 7 $\frac{1}{2}$ h., la tête de l'avant-garde avait pénétré à Vivier-au-Court, le major von Hahnke apporta au général de Kirchbach l'ordre de S. A. R. le Prince impérial de suivre par Vrigne-aux-Bois le XI^e corps et de se former derrière lui en échelon débordant à gauche. En exécution de cet ordre le corps d'armée dirigea sa marche par Tendrécourt et Vrigne-aux-Bois. Le XI^e corps avait reçu l'ordre de se porter sur St-Menges et d'entrer depuis là au combat. Ainsi se trouvait complètement coupée la retraite de l'ennemi à l'ouest.

Le récit ajoute que pour couper également cette retraite vers la Belgique, le général de Kirchbach donna Fleigneux comme point de direction à son corps d'armée¹.

D'autres sources confirment l'exposé de Stieler von Heydekampf. Appartenait au Ve corps d'armée le régiment d'artillerie de campagne de Basse-Silésie n° 5, artillerie de corps. L'Historique de ce régiment fournit les indications suivantes :

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, à 1 h., du matin, le corps fut alarmé et dut se mettre en route à jeun. L'artillerie de corps entra dans la colonne vers 2 h. du matin près de Chéhéry. A 2 $\frac{1}{2}$ h., on se mit en route sur Chevenges et Villers-sur-Bar, pour arriver à la Meuse vers 4 h. La traversée de la rivière se fit sur deux ponts, dans le plus grand silence. A 7 $\frac{1}{2}$ heures, le corps reçut l'ordre de suivre le XI^e corps par Vrigne-aux-Bois ; le village de Fleigneux fut donné comme point de direction.

Lorsque l'avant-garde fut arrivée sur le plateau du Champ de la Grange, le général de Kirchbach donna l'ordre à l'artillerie de la 10^e division et à l'artillerie de corps de se porter au feu contre les batteries françaises placées au nord du bois de la Garenne et de se mettre en position à côté des batteries du XI^e corps.

Vers les 10 heures, le feu fut ouvert depuis la hauteur à l'est de St-Menges², etc.

Il ressort de ce récit que si l'artillerie du XI^e corps a pris position vers 9 $\frac{1}{2}$ h. près de St-Menges et celle du Ve vers 10

¹⁾ Das V. Armee-Corps im Kriege gegen Frankreich 1870-71, nach den Tagebüchern und Gefechtsberichten der Truppen, dargestellt von Stieler von Heydekampf, Hauptmann im Generalstabe V. Armee-Corps. Berlin 1872. Mittler & Sohn.

²⁾ Geschichte des Feld-Artillerie-Régiment von Podbielsky, Nieder-Schlesisches n° 5, p. 89 et suiv. Berlin 1890. Mittler und Sohn.

heures près de Fleigneux, il faut bien que vers $7 \frac{1}{2}$ h. déjà les têtes de ces corps aient été à la hauteur de Vrigne-aux-Bois.

Adressons-nous encore, non plus à un élément avancé des colonnes allemandes, mais à une unité ayant fait partie d'un gros. Le 1^{er} régiment d'infanterie de Basse-Silésie n° 46 a marché, avec deux compagnies de pionniers, en queue de la 10^e division.

Le régiment, dit l'*Historique*, rompit à $1 \frac{1}{4}$ de la nuit, les hommes à jeun. La marche commença à $2 \frac{1}{2}$ h. ; elle s'effectua dans le plus grand calme et sans arrêt. Le régiment marcha avec le gros de la division sur Villers-sur-Bar où il entra à $4 \frac{1}{2}$ h. et prit sa place dans la formation de rendez-vous.

Le régiment traversa la Meuse à $7 \frac{1}{2}$ h. et de là marcha avec la brigade sur Villers-au-Court où il reçut l'ordre du commandant en chef de suivre le XI^e corps, etc.¹.

Si le régiment 46 passa la Meuse à $7 \frac{1}{2}$ h., force est d'admettre que la tête de la 10^e division dont il formait la queue, avait atteint à cette heure-là Vivier-au-Court, distant de la rivière de 4 km. seulement.

De ces sources documentaires, qui ne sont pas les seules, on peut rapprocher un passage de Verdy du Vernois dans son volume *Au grand quartier-général 1870-71*. Il raconte que le 31 août, au soir, le général de Moltke invita le chef de l'Etat-major général de la III^e armée à faire passer la Meuse au moins à quelques forces, nonobstant la fatigue des troupes ; à la suite de cette demande, les V^e et XI^e corps d'armée qui se trouvaient à l'aile gauche furent remis en mouvement pendant la nuit, afin de traverser la Meuse aux environs de Donchéry.

A 5 heures du matin, Verdy du Vernois quitta Vendresse. Il se rendait sur la hauteur de Croix ; il trouva la route libre de troupes ; les deux corps avaient poussé déjà jusqu'à la Meuse qu'ils étaient occupés à passer.

Quand Verdy arriva sur la hauteur, le roi s'y trouvait. La contrée était couverte de brouillard. Au moment où la brume se dissipa, on vit, dans le village de Vrigne-aux-Bois, la colonne du V^e corps qui le traversait².

Pour des renseignements sur la marche des Wurtembergeois,

¹ *Geschichte des niederschlesischen Infanterie-Regiment n° 46*, von Hauptmann Münnich. Berlin 1882. Mittler und Sohn.

² *Im Grossen Hauptquartier 1870-71*, par Verdy du Vernois, p. 140 et suivantes. Berlin 1895. Mittler und Sohn.

nous avons pris la liberté de nous adresser au lieutenant-colonel a. d. E. von Schmid, à Stuttgart, écrivain militaire estimé, et dont les volumes en cours de publication commentant l'ouvrage par l'Etat-major français sur *La guerre de 1870-71* attirent actuellement l'attention des historiens de cette campagne. Le lieutenant-colonel von Schmid a servi en 1870 comme premier-lieutenant et adjudant du général de Reitzenstein, commandant la 1^{re} brigade wurtembergeoise. Il a assisté en cette qualité à la bataille de Sedan. Voici son récit :

Comme je m'étais rendu, le 31 août, à 7 h. du soir, à la réception des ordres auprès du général von Oberwitz (commandant la division), l'adjudant de ce dernier, lieutenant de cuirassiers von Langenbeck arriva bride abattue, criant de loin déjà au général : « Excellence, nous les tenons (les Français) comme la souris dans la souricière ! » Nous savions donc dès le 31 août au soir que le 1^{er} septembre les Français seraient complètement enveloppés et n'auraient d'autre issue que la route de Belgique.

Je suis témoin que la division wurtembergeoise se trouva de bonne heure le matin vers la Meuse où elle commença le passage à 6 heures. La 1^{re} et la 3^e brigades d'infanterie traversèrent un peu plus tard, parce qu'entre l'avant-garde et le gros s'intercala la 4^e division de cavalerie. Je suis témoin aussi que nous, Wurtembergeois, arrivâmes à Vivier-au-Court longtemps avant 8 heures mais que nous ne pûmes pousser notre marche au-delà, la colonne du V^e corps s'étendant loin devant nous.

Il ressort de ces lignes que si, avant 8 heures, le V^e corps occupait la route loin en avant de la division wurtembergeoise, c'est qu'il avait déjà depuis quelque temps effectué sa conversion à droite, dans la direction de Vrigne-aux-Bois.

En présence de tous ces documents il est impossible de parler encore des trucs et des falsifications de l'Etat-major prussien. S'imaginera-t-on réellement que parmi tant d'auteurs divers, sans parler de toutes les personnes qui ont eu accès aux archives de Berlin, il ne se soit pas trouvé un honnête homme pour dénoncer les faux des rédacteurs de l'Etat-major ? Toute l'ingéniosité du lieutenant-colonel Le Gros ne nous le fera pas croire.

Reste une question accessoire.

Une controverse très vive s'est élevée au sujet de la viabilité des bois de la Falizette. Les partisans de la retraite sur Mézières admettent qu'il eût été difficile à l'armée de Châlons d'utiliser la route du défilé de St-Albert que les Allemands auraient continué à tenir sous le feu de leurs canons, même après avoir été chassés des hauteurs de St-Menges et du plateau de Champ-de-la-Grange; mais ils déclarent qu'elle eût pu s'écouler par les

bois que percent quelques chemins et sentiers entre Champ de la Grange et Bosséval. C'est l'opinion du général Ducrot lui-même : « Il restait, a-t-il écrit, les chemins vicinaux et les sentiers qui courent à travers bois... ».

Les opposants contestent cette possibilité. Ils déclarent impraticables les chemins de la Falizette : les fantassins y auraient laissé leurs chaussures dans la boue, les roues de la première voiture s'y seraient enfoncées jusqu'au moyeu...

Ces affirmations contradictoires entretiennent d'autant plus la perplexité du lecteur que de part et d'autre on est d'accord pour admettre que la voirie n'a guère changé depuis 1870, et que de part et d'autre aussi on base ses affirmations sur des reconnaissances personnelles des chemins en litige.

Ces chemins — abstraction faite des sentiers tout à fait étroits — sont au nombre de trois. Le général Canonge expose qu'il les a reconnus, entre autres le 23 mai 1903.

Je parcourus *en totalité* les trois chemins, écrit-il, les deux premiers en double sens, sans être arrêté. Voilà pourquoi je peux dire aujourd'hui : « J'ai vu, j'ai suivi ces chemins » qui existaient tels quels en 1870...

Je ne perdrai pas de temps à essayer de convaincre ceux qui ne veulent pas être convaincus. Je me contenterai de dire aux autres : Allez voir vous-même et vous serez édifiés ; vous ne serez arrêtés ni par des mares, ni par des fondrières, ni par de grosses pierres... Je maintiens que le bois de la Falizette était praticable en 1870, étant parcouru alors par trois chemins utilisables pour toutes armes¹.

Le lendemain, 24 mai 1903, c'est M. Duquet qui visite les chemins :

Ce sont, écrit-il, des chemins *ruraux*, ainsi que les qualifie la carte de France du ministère de l'Intérieur, passage ne valant pas, d'après cette carte, des *chemins vicinaux ordinaires*.

Le 24 mai de cette année, par un temps sec, les chemins ruraux montrés par le général Canonge sont apparus comme impropre au défilé d'une armée. De quelle manière serait-on parvenu à faire écouler infanterie, cavalerie, artillerie par une voie rudimentaire, de la largeur d'une charrette, coupée de profondes ornières dans lesquelles de grosses pierres surgissaient de place en place, détrempées et noyées par les pluies, car, même le jour de notre visite, malgré le beau soleil, les larges mares croupissant sous bois empiétaient sur la piteuse voie, la changeant par endroits, en marécage². »

¹ *Le dernier mot sur Sedan*, par le général F. Canonge. *Le Correspondant*, du 10 octobre 1903, p. 140.

² *La victoire à Sedan*, p. 291.

Sur quoi le lieutenant-colonel Le Gros vient à la rescouasse :

Ces chemins sont loin d'être ceux que nous représente M. Duquet, qui n'y voit « qu'ornières, marécages, fondrières, etc. ». Nous affirmons que partout une colonne d'infanterie peut y passer *par quatre, sans la moindre difficulté.*

Il est bien exact que le terrain est *schisteux et ferme* et que ces chemins sont praticables à l'artillerie, surtout à nos anciennes batteries de quatre. Le bois lui-même n'est nullement impénétrable, comme on l'a écrit ; partout nous y avons circulé très facilement, en dehors des chemins, sauf en de très rares endroits.

Que croire et qui croire ? Il est certain, — cela ressort avec la clarté de l'évidence des passages cités, — que de part et d'autre la conviction est absolue. Tout au plus, sans expliquer une aussi flagrante contradiction, se demandera-t-on si les adversaires ne sont pas sollicités dans leur appréciation du fait, par la thèse historique qu'ils soutiennent. Sans qu'ils le veuillent, elles influeraient sur le pessimisme ou l'optimisme de leur jugement.

Je dois reconnaître que l'on peut différer d'opinion sur l'exakte qualité du sol des chemins de la Falizette. Le 30 août passé, j'ai reconnu deux d'entre eux, celui du centre¹ et celui du nord (le chemin du Sud est sur une moitié de son parcours à découvert, et eut été sous le feu de l'ennemi).

Ce ne sont pas de bons chemins, cela me paraît incontestable. Ils ne sont pas empierrés ; ils sont mal entretenus, et sur une partie de leur trajet boueux. Un orage qui avait régné la veille avait laissé des traces de son passage. Des flaques d'eau remplissaient encore, ici et là, les ornières et les cuvettes d'un sol irrégulier. En certains endroits, des branchages étaient jetés en travers de la chaussée pour éviter que les roues des charrettes s'enfoncent. Ce sont moins des chemins de communication que des chemins pour la dévestiture des bois.

Néanmoins de l'infanterie, et même de la cavalerie, peuvent les utiliser. Notre infanterie de milices, qui n'a jamais eu la prétention de se comparer aux fantassins de l'empire, traverse de plus mauvais pas.

Ce qui ne signifie pas que toute l'armée de Châlons eût pu s'écouler par là, et surtout s'écouler en assez bon ordre pour re-

¹ Ce chemin du centre, qui est le meilleur des trois, est marqué sur la carte de la Planche XXXI par un trait et un pointillé conformément à la signature adoptée par notre carte Siegfried, au 1 : 25 000 pour les chemins de cette nature.

prendre le combat à l'autre lisière des bois, avec la vigueur nécessaire. Car où passe l'infanterie d'une division ne passe pas nécessairement celle de quatre corps d'armée. Sous les pas des hommes le sol s'amollit et ce qui n'était que boue pendant le premier quart d'heure ne tarde pas à devenir fondrière ou marécage partout où le sous-sol n'est pas assez compact.

Quant aux voitures, elles auraient rencontré de très sérieuses difficultés. Si les premières avaient passé, les suivantes seraient certainement demeurées en chemin. Il aurait fallu des heures aux longues colonnes des trains pour dégager la voie.

Pendant tout ce temps, les arrière-gardes auraient dû tenir contre cinq corps d'armée allemands les poursuivant depuis la vallée de la Givonne !

Non, les chemins de la Falizette ne se prêtent pas à la retraite d'une armée de 100,000 hommes. A cet égard, la carte de l'Etat-major a toute raison de les indiquer par un simple trait. Une carte plus récente a été dressée par un groupe d'officiers du 147^e d'infanterie en garnison à Sedan. Cette carte est au 1 : 20,000. Malgré la grandeur de cette échelle les chemins de la Falizette ne sont pas traités avec plus d'égards que sur la carte de l'Etat-major.

Au surplus, toute cette question de la viabilité des bois de la Falizette est secondaire. Elle n'aurait acquis de l'importance que si le général Ducrot, après avoir effectué la concentration de son armée, avait été en mesure de pousser une offensive victorieuse sur les hauteurs de St-Menges puis sur celles de Champ de la Grange. On a vu plus haut, qu'à vues humaines, cette offensive, au moment où le général de Wimpffen intervint, était déjà vouée à un insuccès.

(A suivre.)

F. FEYLER, lieut.-colonel.